

DEPARTEMENT :	HERAULT
CANTON :	MEZE
COMMUNE :	MEZE

N° 69...

DECISION DE M. LE MAIRE
ATTRIBUTION DE MARCHES PUBLICS

« Travaux de rénovation du patrimoine »
CONSULTATION N° 22MA-15

M. Le Maire de la ville de Mèze,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal, en date du 17 Décembre 2021, portant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur aux seuils définis par Décret, ainsi que toute décision concernant leurs avenants ;

Vu les offres présentées par les sociétés Vivian et Cie, Ets Rodrigues Bizeul, SASU SBPR, Chevin Geli SAS, Cofex Méditerranée, SGRP, Pierres et Traditions du Bassin de Thau, SAS Les Métiers du Fer, Vallux SARL et SARL Molinelli Métallerie d'Art, dans le cadre de la consultation ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant les offres présentées par :

- l'entreprise VIVIAN et Cie, en vue de l'attribution du marché public n° 22040 relatif au lot n° 01 Maçonnerie traditionnelle – Remparts du marché de travaux de rénovation du patrimoine,
- l'entreprise Ets Rodrigues Bizeul, en vue de l'attribution du marché public n° 22041 relatif au lot n° 02 Maçonnerie traditionnelle – Eglise du marché de travaux de rénovation du patrimoine,
- l'entreprise Les Métier du Fer, en vue de l'attribution du marché public n° 22042 relatif au lot n° 03 Serrurerie – Eglise du marché de travaux de rénovation du patrimoine

se révèlent être les offres les plus avantageuses dans chacun des lots;

DECIDE :

Article 1 :

L'offre présentée par la Société Vivian et Cie, 26 avenue André Roussin 13016 Marseille est retenue pour l'attribution du marché public n° 22040 relatif au lot n° 1 Maçonnerie traditionnelle - Remparts du marché de travaux de rénovation du patrimoine pour un montant de 206 185.00 € HT (tranche ferme : 114 147.00 € HT + tranche optionnelle : 92 038.00 € HT).

DEPARTEMENT :	HERAULT
CANTON :	MEZE
COMMUNE :	MEZE

N° 69...

Article 2 :

L'offre présentée par l'entreprise Ets Rodrigues Bizeul, 351 chemin de Tire 46230 Fontanes est retenue pour l'attribution du marché public n° 22041 relatif au lot n° 2 Maçonnerie traditionnelle - Eglise du marché de travaux de rénovation du patrimoine pour un montant de 74 180.80 € HT (tranche ferme : 72 675.80 € HT + tranche optionnelle : 1 505.00 € HT).

Article 3 :

L'offre présentée par la SAS Les Métiers du Fer ZAE Le Capitoul 34700 Lodève est retenue pour l'attribution du marché public n° 22042 relatif au lot n° 3 Serrurerie - Eglise du marché de travaux de rénovation du patrimoine pour un montant de 8 038.52 € HT (tranche ferme : 5 070.72 € HT + tranche optionnelle : 2 967.80 € HT).

Article 4 :

Les crédits afférents sont inscrits au Budget Général de la Ville de Mèze au compte 2135 – Chapitre 21.

Article 5 :

Le Maire, par délégation n° 15 en date du 15 Décembre 2021 autorise M. Marcel GRAINE, Conseiller Municipal, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce marché.

Article 6 :

Le présent arrêté sera notifié par :

- Affichage en Mairie,
- Transmission au Préfet de l'Hérault

Article 7 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou son affichage en Mairie et de sa transmission au contrôle de légalité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Mèze, le 29 septembre 2022

**Le Maire,
Thierry BAËZA**

Acte adressé au Représentant de l'État le	07/10/2022
Acte reçu par le Représentant de l'État le	07/10/2022
Acte publié, affiché et notifié le	07/10/2022
ACTE EXECUTOIRE	